

Extrait du Registre des délibérations du **Conseil Municipal** de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,
Le jeudi 20 avril à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/04/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), David JARRY, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N° 2023-020 SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire a reçu un courrier de l'école Sainte Anne en date du 22 mars 2023 concernant un voyage scolaire :

- Séjour du 5 au 6 juin 2023 à Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie et l'île d'Yeu.

Pour financer le projet, l'équipe enseignante demande une subvention pour le transport pour un montant de 1.250€.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention demandée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 26 avril 2023
Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU

